

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE DU BÉTAIL D'ENGRAISSEMENT DE L'ALBERTA

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, les fortes expéditions de bétail de remplacement de l'Alberta vers le marché américain depuis le début de l'année sont inquiétantes. Jusqu'au 25 février, 7,377 bouvillons et génisses d'engraissement ont été exportés à cause des coûts de production inférieurs et des meilleurs rendements sur les investissements. On estime la perte totale sur le bétail d'embouche exporté à plus de 21 millions de dollars, seulement sur la valeur ajoutée.

Si cette tendance se maintient, elle pourrait bien entraîner la fermeture d'un ou de plusieurs établissements de conditionnement.

Il en résulterait aussi des pertes d'emplois dans les parcs d'engraissement, et des pertes de revenus dans les services à l'agriculture et les effets multiplicateurs qu'ont les parcs d'engraissement dans la province.

A cause de la subvention directe aux sociétés ferroviaires pour le transport du grain, les éleveurs de l'Alberta sont désavantagés à cause de coûts de production trop élevés de \$35 par bovin d'engraissement. Dans la région de Calgary, l'orge coûte 47c. de plus le boisseau que ce ne serait le cas si l'on changeait la méthode de paiement. A 47c. le boisseau, les 73 boisseaux d'orge dont il faut nourrir le bouvillon de 650 livres pour porter son poids à 1,050 livres, représentent l'excédent de \$35 dont j'ai parlé.

Il y a une solution à ces problèmes, monsieur le Président. Il suffirait de changer de méthode pour adopter le paiement au producteur, ce qui ne causerait aucun préjudice aux producteurs de grain.

* * *

LE SECTEUR DE L'ÉDITION

PRENTICE-HALL CANADA

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre une magnifique occasion qui s'offre au gouvernement de favoriser notre développement culturel. Je veux parler de la prise en charge de la maison d'édition Prentice-Hall par Gulf et Western, que l'Agence d'examen de l'investissement étranger a eu l'occasion d'étudier. En l'occurrence, le cabinet pourrait faire en sorte que Prentice-Hall Canada devienne une société canadienne.

Le projet de loi concernant l'investissement au Canada qui a été renvoyé au comité, contient une disposition relative à l'examen de l'investissement étranger dans une entreprise «liée au patrimoine culturel du Canada ou à l'identité nationale». Ce critère s'applique à Prentice-Hall Canada. Il s'agit d'une grande maison d'édition dont seulement le quart des livres qu'elle vend ici sont canadiens, proportion qui n'a pas changé depuis dix ans.

Plusieurs maisons d'édition canadiennes se sont dites intéressées à faire l'acquisition de Prentice-Hall dont on estime la valeur à 20 millions de dollars.

Témoignant devant le comité de l'expansion économique régionale, l'Association of Canadian Publishers a réclamé du gouvernement qu'il témoigne de l'intérêt qu'il porte aux entreprises culturelles du Canada en permettant la canadienisation de Prentice-Hall. L'Association a également recommandé de

Article 21 du Règlement

renforcer la loi en accordant un délai plus long aux acheteurs canadiens, de façon à favoriser leur rachat d'entreprises culturelles.

La décision que doit rendre le cabinet concernant Prentice-Hall nous révélera si le gouvernement tient vraiment à ce que les Canadiens prennent en main leur avenir culturel.

En 1976, General Publishing a pu acquérir Simon and Schuster Canada, après que l'Agence eut rendu sa décision. Nous attendons avec grand intérêt de voir si le gouvernement s'inspirera de ce précédent effectif en favorisant d'abord des Canadiens.

* * *

LA SANTÉ

ON RECOMMANDE DES MESURES POUR ÉLIMINER LE TABAGISME

M. Stewart McInnis (Halifax): Les statistiques sont éloquentes, monsieur le Président. La grande majorité des victimes du cancer du poumon sont des fumeurs. Le tabagisme est aussi partiellement responsable d'autres cancers, de problèmes cardiaques et de maladies du rein.

C'est aussi un fait que la fabrication et la distribution des produits du tabac ne constituent pas une partie négligeable de notre économie et qu'un changement brusque des lois sur le tabagisme nuirait certes à bien des secteurs.

Les suggestions suivantes se veulent une espèce de menu à la carte. On pourrait les accepter toutes ou seulement quelques-unes:

Premièrement, il faudrait interdire toute publicité du tabac, notamment lorsqu'il s'agit de commanditer des événements sportifs ou culturels. Une telle disposition devrait prendre effet environ un an après l'adoption de la loi pour que les éditeurs et autres bénéficiaires de la publicité aient la chance de se trouver d'autres commanditaires.

Deuxièmement, il faudrait établir une taxe à peu près équivalente au montant que les compagnies de tabac consacrent à la publicité. Cela servirait à créer un fonds en vue d'aider les producteurs de tabac et de produits du tabac à faire la transition vers d'autres produits.

Troisièmement, tous les produits du tabac devraient être vendus dans le même emballage terne, portant peut-être une espèce de lettrage noir sur blanc comme les produits sans nom.

Quatrièmement, aussi, la distribution des produits du tabac pourrait être restreinte et assurée uniquement, par exemple, par les magasins des régions provinciales des alcools.

Compte tenu de l'impact économique de telles mesures, il faut y aller doucement, mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire.

* * *

● (1410)

L'AGRICULTURE

LES RÉCOLTES ENDOMMAGÉES PAR LA NEIGE DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, les agriculteurs de la région de la rivière de la Paix, dans le nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ont